

## SOMMAIRE

<b>Informations générales</b> .....	<b>3</b>
• Quels sont la date et le lieu du prochain Congrès de l'Ordre des experts-comptables ? .....	3
• Quel est le thème du 72e Congrès ? .....	3
• Où trouver le programme du Congrès ? .....	3
• Quels sont les horaires d'ouverture ? .....	3
• Quels sont les horaires des plénières ? .....	3
• Quels sont les horaires des conférences de la profession ? .....	3
• Quels sont les horaires des essentiels ? .....	3
• Quels sont les horaires des Ateliers Solution ? .....	3
• Quels sont les horaires des Kiosques Actualité? .....	3
• Quels sont les horaires des 30 minutes pour convaincre? .....	3
• Où trouver les informations pour vos interventions Ateliers Solution et Kiosques Actualité ? .....	3
• Où trouver les informations pour vos interventions 30 Minutes pour convaincre ? .....	4
• Quelle est l'adresse exacte de Lille Grand Palais ? .....	4
• Comment accéder à Lille Grand Palais ? .....	4
• Comment se garer à Lille Grand Palais ? Y a-t-il un parking exposants ? .....	4
• Où trouver le plan côté de mon stand ? .....	4
<b>Où trouver les informations techniques liées à la réservation de mon stand ?</b> .....	<b>4</b>
• Quelles sont les différentes commandes techniques à prévoir pour mon stand ? .....	4
• Dois-je commander un boîtier électrique ? .....	4
• Comment choisir la puissance de mon boîtier électrique ? .....	4
• Jusqu'à quelle date, puis-je passer commande auprès de l'installateur général ? .....	4
• Comment choisir l'aménagement de mon stand ? (pré-équipé, classique, confort, prestige) .....	4
• Je compte faire appel à un prestataire pour l'aménagement de mon stand, que faire ? .....	5
• Quelle est la hauteur maximale à laquelle je peux construire mon stand ? .....	5
<b>Mon stand</b> .....	<b>5</b>
• Puis-je organiser une animation sur mon stand ? .....	5
<b>Badges / Inscriptions / Invitations</b> .....	<b>5</b>
• De combien de e-badges exposant puis-je bénéficier ? .....	5
• Comment commander mes badges ? .....	5
• Sont-ils nominatifs ? .....	5
• Où et quand puis-je les récupérer ? .....	5
• Un collaborateur peut-il rentrer sur la manifestation sans badge ? .....	5
• Comment faire pour être inscrit en tant que Congressiste et pouvoir assister aux Ateliers ? A-t-on droit à un tarif préférentiel ? .....	5
• Comment faire pour s'inscrire aux déjeuners congressiste et aux soirée ? A-t-on droit à un tarif préférentiel ? .....	5
• Comment puis-je inviter des clients/prospects à la manifestation ? .....	5
<b>Montage</b> .....	<b>6</b>
• Quelles sont les dates de montage / démontage ? .....	6
• Est-il possible d'obtenir une dérogation pour le montage de mon stand ? .....	6
• A quelle heure faut-il être présent lors du montage ? .....	6
<b>Livraison</b> .....	<b>6</b>
• Quelle est l'adresse de livraison ? .....	6
• A partir de quelle heure puis-je faire livrer des documents sur mon stand ? .....	6
• Comment puis-je faire livrer des documents pendant la manifestation ? .....	6
<b>Traiteur / Déjeuner</b> .....	<b>6</b>
• Où puis-je déjeuner ? .....	6
<b>Diffusion de documents / création de trafic</b> .....	<b>6</b>
• Est-il possible de diffuser des documents dans l'exposition ? .....	6

Le Guide Technique est accessible en ligne en [cliquant ici](#) ou en vous connectant sur [apar.fr](#), Espace « Boîte à Outils »

- Puis-je diffuser des documents à l'entrée/pendant ou à l'issue de mon Atelier Solution ?..... 6
- Comment remettre un document à tous les congressistes ? ..... 7
- Combien prévoir d'exemplaires du document pour les insertions dans la mallette ? ..... 7
- Existe-il un Kit Communication Partenaire pour communiquer sur ma présence Congrès ?..... 7

## Informations générales

- ✚ Quels sont la date et le lieu du prochain Congrès de l'Ordre des experts-comptables ?  
*Le 72e Congrès de l'Ordre se déroulera les 27, 28 et 29 septembre 2017 à Lille Grand Palais*
- ✚ Quel est le thème du 72e Congrès ?  
*Expert-comptable / Expert Conseil*
- ✚ Où trouver le programme du Congrès ?  
*Les informations sont accessibles sur le site Internet du 72e Congrès : <https://congres.experts-comptables.com/> ou sur les pages de notre site internet [apar.fr](http://apar.fr).*
- ✚ Quels sont les horaires d'ouverture ?  
*Les horaires d'ouvertures aux congressistes sont :*
  - Mercredi 27 septembre : 10h00– 21h00
  - Jeudi 28 septembre : 8h00 – 19h30
  - Vendredi 29 septembre : 8h00 - 17h00*Les exposants pourront accéder à leur stand à partir de 7h30 chaque jour.*
- ✚ Quels sont les horaires des plénières ?  
*Programmation des plénières ([Cf programme](#)):*
  - Mercredi 27 septembre : de 14h30 à 16h30 – Sur la route du conseil
  - Vendredi 29 septembre : de 14h30 à 16h30 – Construisons ensemble les missions de demain
- ✚ Quels sont les horaires des conférences de la profession ?  
*Programmation des conférences de la profession ([Cf programme](#)):*
  - Mercredi 27 septembre : de 17h30 à 19h
  - Jeudi 28 septembre : de 10h30 à 12h00, de 14h à 15h30 et de 17h30 à 19h
  - Vendredi 29 septembre de 9h à 10h30
- ✚ Quels sont les horaires des essentiels ?  
*Programmation des essentiels ([Cf programme](#)):*
  - Mercredi 27 septembre de 17h30 à 19h
  - Jeudi 28 septembre : de 10h30 à 12h et 14h à 19h
  - Vendredi 29 septembre : de 9h à 10h30
- ✚ Quels sont les horaires des Ateliers Solution ?  
*Programmation des Ateliers Solution ([Cf programme](#)):*
  - Jeudi 28 septembre : de 9h à 10h et de 16h00 à 17h00
  - Vendredi 29 septembre : de 11h à 12h
- ✚ Quels sont les horaires des Kiosques Actualité ?  
*Programmation des Kiosques Actualité ([Cf programme](#)):*
  - Mercredi 27 septembre : de 17h à 18h15
  - Jeudi 28 septembre : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
  - Vendredi 29 septembre : de 9h45 à 12h30
- ✚ Quels sont les horaires des 30 minutes pour convaincre ?  
*Programmation des 30 minutes pour convaincre ([Cf programme](#)):*
  - Mercredi 27 septembre : de 17h à 18h30
  - Jeudi 28 septembre : de 9h à 11h30 et de 14h à 18h
  - Vendredi 29 septembre : de 9h30 à 11h30
- ✚ Où trouver les informations pour vos interventions Ateliers Solution et Kiosques Actualité ?  
*Vous trouverez toutes ces informations dans le [guide intervenants Atelier](#) et le [guide intervenants Kiosque Actualité](#). Pour toute question sur la thématique, contactez Agnès DELEMER par mail [adelemer@cs.experts-comptables.org](mailto:adelemer@cs.experts-comptables.org) ou au 01 44 15 62 57.  
Pour toute question technique contactez D&P Architecture au 01 34 84 84 84 ou par mail [72coec@dparchi.com](mailto:72coec@dparchi.com)*

- ✚ Où trouver les informations pour vos interventions 30 Minutes pour convaincre ?  
 Vous trouverez toutes ces informations dans le [guide intervenants 30 Minutes pour convaincre](#). Pour toute question sur la thématique contactez Bruno ALBANESE par mail [balbanese@campus-audace.com](mailto:balbanese@campus-audace.com) ou au 06 48 97 58 86.  
 Pour toute question technique contactez D&P Architecture au 01 34 84 84 84 ou par mail [72coec@dparchi.com](mailto:72coec@dparchi.com).
- ✚ Quelle est l'adresse exacte de Lille Grand Palais ?  
 Lille Grand Palais  
 1 Boulevard des Cités Unies  
 59000 LILLE
- ✚ Comment accéder à Lille Grand Palais ?  
 Vous trouverez le plan des accès à Lille Grand Palais en page 9 du [Guide Technique](#).
- ✚ Comment se garer à Lille Grand Palais ? Y a-t-il un parking exposants ?  
 Lille Grand Palais dispose d'un parking payant intégré de 1 250 places et de 6 000 places de parking à moins de 10 minutes à pied de Lille Grand Palais (informations : [cliquez ici](#))

### Informations techniques et logistiques / Commandes de prestations

- ✚ Où trouver le plan côté de mon stand ?  
 Le plan côté de votre stand est transmis par la société D&P après confirmation de votre positionnement. Il est également téléchargeable dans votre espace en ligne « service exposant ». Pour toute demande, contactez D&P Architecture au 01 34 84 84 84 ou par mail [72coec@dparchi.com](mailto:72coec@dparchi.com)

### Où trouver les informations techniques liées à la réservation de mon stand ?

- Pour accéder aux informations techniques et logistiques liées à votre réservation, il est impératif de vous reporter au [Guide Technique du 72e Congrès](#). Toutes les informations techniques nécessaires à la préparation de votre présence sur le Congrès (Contacts et Informations utiles, aménagement de stand, prestations techniques et bons de commandes) sont disponibles dans votre [espace exposant](#) en ligne.
- ✚ Quelles sont les différentes commandes techniques à prévoir pour mon stand ?  
 Les commandes techniques obligatoires ainsi que les dates butoirs correspondantes sont accessibles dans votre espace en ligne « [Services Exposants](#) ». Les commandes optionnelles sont indiquées à partir de la page 21 du [Guide technique](#).
  - ✚ Dois-je commander un boîtier électrique ?  
 La commande du boîtier électrique est obligatoire pour les surfaces nues et la formule pré-équipée. Les formules d'aménagement « Classique », « Confort » et « Prestige » comprennent déjà un branchement électrique.
  - ✚ Comment choisir la puissance de mon boîtier électrique ?  
 Pour exemple, quelques indications de puissances consommées : Réfrigérateur : 200 W, Ordinateur : 500 W, Rail de 3 spots 100 W : 300 W.
  - ✚ Jusqu'à quelle date, puis-je passer commande auprès de l'installateur général ?  
 Toutes les commandes de prestations devront être adressées à D&P avant le 1<sup>er</sup> septembre 2017.
  - ✚ Comment choisir l'aménagement de mon stand ? (pré-équipé, classique, confort, prestige)  
 Pour sélectionner la formule d'aménagement, vous devrez vous reporter au [Guide Technique](#). Vous y retrouverez les descriptifs des 4 formules. Une fois votre choix effectué, n'hésitez pas à contacter le service exposant, [72coec@dparchi.com](mailto:72coec@dparchi.com).- société D&P (01 34 84 84 84) afin de passer commande.

---

Le Guide Technique est accessible en ligne en [cliquant ici](#) ou en vous connectant sur [apar.fr](http://apar.fr), Espace « [Boîte à Outils](#) »

- ✚ Je compte faire appel à un prestataire pour l'aménagement de mon stand, que faire ?  
*Votre projet d'aménagement, fourni par votre prestataire, doit obligatoirement être soumis pour validation à l'Installateur Général du Congrès (D&P) avant le 1er septembre 2017 et respecter le règlement d'architecture en page 16 du [Guide Technique](#).*
- ✚ Quelle est la hauteur maximale à laquelle je peux construire mon stand ?  
*Tous les stands seront limités à une hauteur maximale de 2,5m sur toute la surface du stand. Une dérogation peut être accordée pour la signalétique jusqu'à 4,5m, la demande écrite devant impérativement être adressée avant le 1<sup>er</sup> septembre 2017 à [72coec@dparchi.com](mailto:72coec@dparchi.com).*

## Mon stand

- ✚ Puis-je organiser une animation sur mon stand ?
  - *Toute animation doit faire l'objet d'une demande écrite d'accord préalable à transmettre au comité d'organisation avant le 1<sup>er</sup> septembre 2017 (animation, spectacles, cocktail, ...) et doit être conforme au règlement de sécurité accessible dans le [Guide Technique](#)*
  - *Pour toute animation n'ayant pas fait l'objet d'une demande écrite d'accord préalable, l'organisateur se réserve le droit de l'interdire.*

## Badges / Inscriptions / Invitations

- ✚ De combien de e-badges exposants puis-je bénéficier ?  
*Vous disposez de 5 e-badges par module de 9 m<sup>2</sup>.*
- ✚ Comment commander mes badges ?  
*Vous pouvez commander vos badges en ligne via [l'espace exposant sécurisé](#). Pour toute information complémentaire, merci de prendre contact avec le service exposant à l'adresse suivante [oece@apar.fr](mailto:oece@apar.fr)*
- ✚ Sont-ils nominatifs ?  
*Oui. Le responsable du stand saisit en ligne le nom des collaborateurs qui bénéficieront d'un e-badge exposant.*
- ✚ Où et quand puis-je les récupérer ?  
*Vos collaborateurs devront se présenter à l'accueil exposants ouvert à partir du mardi 26 septembre 2017 dès 14h muni de leur badge électronique.*
- ✚ Un collaborateur peut-il rentrer sur la manifestation sans badge ?  
*Les partenaires n'ayant pas de badges exposant devront se présenter à l'accueil exposants muni d'une carte de visite.*
- ✚ Comment faire pour être inscrit en tant que Congressiste et pouvoir assister aux Ateliers ? A-t-on droit à un tarif préférentiel ?  
*Tous les partenaires du congrès peuvent inscrire au maximum 2 personnes en tant que congressiste et bénéficier de 50% de remise sur les droits d'inscription. Les documents nécessaires à votre inscription sont disponibles en page 24 du [Guide Technique](#)*
- ✚ Comment faire pour s'inscrire aux déjeuners congressistes et aux soirées ? A-t-on droit à un tarif préférentiel ?
  - *Pour les déjeuners congressistes, les documents nécessaires à ces réservations sont disponibles dans votre espace en page 24 du [Guide Technique](#). Il n'y a pas de tarif préférentiel pour cette prestation.*
  - *Concernant la soirée du jeudi soir, elle se déroulera au Zénith à partir de 20h. Chaque partenaire bénéficiera de 3 invitations.*
- ✚ Comment puis-je inviter des clients/prospects à la manifestation ?  
*Vous disposez d'un quota de 10 « e-invitations » chacune donnant uniquement accès à l'exposition et aux plénières. Vous pouvez les envoyer à partir de votre [espace exposant](#).*

---

Le Guide Technique est accessible en ligne en [cliquant ici](#) ou en vous connectant sur [apar.fr](http://apar.fr), Espace « [Boîte à Outils](#) »

## Montage

- ✚ Quelles sont les dates de montage / démontage ?
  - Montage : lundi 25 septembre 2017 de 14h à 20h, mardi 26 septembre de 8h à 20h et le mercredi 27 septembre de 8h à 10h pour les finitions.
  - Démontage : vendredi 29 septembre 2017, de 17h à 23h

(\*) Pour des raisons de sécurité et par respect des congressistes, le démontage des stands ne pourra, en aucun cas, débuter avant 17h, le vendredi 29 septembre 2017.
- ✚ Est-il possible d'obtenir une dérogation pour le montage de mon stand ?

Toute demande de dérogation concernant les horaires de montage doit être adressée par écrit à l'installateur D&P avant le 1<sup>er</sup> septembre 2017 par mail à [72coec@dparchi.com](mailto:72coec@dparchi.com).
- ✚ A quelle heure faut-il être présent lors du montage ?

Les exposants seront accueillis à partir du mardi 26 septembre 2017 de 16h à 20h, et le mercredi 27 septembre 2017 de 8h à 10h à l'accueil Exposants situé à l'entrée de Lille Grand Palais

## Livraison

- ✚ Quelle est l'adresse de livraison ?

Lille Grand Palais  
72ème Congrès de l'Ordre des Experts Comptables  
1 Boulevard des Cités Unies  
59000 LILLE
- ✚ A partir de quelle heure puis-je faire livrer des documents sur mon stand ?

Les livraisons et reprises doivent être réalisées pendant les heures de montage et de démontage en présence d'un membre du personnel de votre société.

Dans ce sens, la livraison est à effectuer le jour de l'accueil exposant, le mardi 26 septembre 2017, entre 16h et 20h et le mercredi 27 septembre entre 8h et 10h, les reprises à partir du vendredi 29 septembre 2017, 17h.

La réception est effectuée sous la responsabilité de l'exposant. En aucun cas la responsabilité de Lille Grand Palais et de l'organisateur ne peut être engagée.
- ✚ Comment puis-je faire livrer des documents pendant la manifestation ?

La livraison de documents ou de matériel sur votre stand durant les 3 jours du Congrès doit être effectuée par un coursier ou par vos collaborateurs.

Il ne pourra s'agir que de documents, de boissons, de plateaux repas ou de petit matériel informatique. Pour l'accès à votre stand, il est obligatoire de venir chercher votre prestataire en charge de la livraison à l'accueil de Lille Grand Palais.

## Traiteur / Déjeuner

- ✚ Où puis-je déjeuner ?

Pour cela, plusieurs possibilités :

  - Vous trouverez dans le [Guide Technique](#) le bon de commande traiteur en page 29.
  - Un espace restauration rapide sera ouvert dans le hall de l'exposition (accès par la Cité des Technologies).

## Diffusion de documents / création de trafic

- ✚ Est-il possible de diffuser des documents dans l'exposition ?

La diffusion de documents n'est pas autorisée en dehors de la proche périphérie de votre stand.
- ✚ Puis-je diffuser des documents à l'entrée/pendant ou à l'issue de mon Atelier Solution ?

Nous vous recommandons de distribuer à tous les participants une fiche de synthèse qui reprend les idées fortes de votre intervention, voire une copie de votre Powerpoint de présentation sur lesquels vous n'omettez pas d'indiquer vos coordonnées, votre n° de stand...

---

Le Guide Technique est accessible en ligne en [cliquant ici](#) ou en vous connectant sur [apar.fr](http://apar.fr), Espace « Boîte à Outils »

*D'autre part, vous avez la possibilité de distribuer des plaquettes ou d'autres documents relatifs à l'activité de votre société.*

- ✚ Comment remettre un document à tous les congressistes ?  
En insérant un document dans la mallette diffusée à 4 000 exemplaires et ainsi assurer une fréquentation complémentaire sur votre stand. Vous pouvez également utiliser l'outil de drainage prévu à cet effet : [Le Parcours Numérique](#) .*
  
- ✚ Combien prévoir d'exemplaires du document pour les insertions dans la mallette ?  
Il vous faut prévoir 4 000 exemplaires du document à insérer dans la mallette. Les documents sont à livrer au plus tard le **lundi 4 septembre 2017**.*
  
- ✚ Existe-il un Kit Communication Partenaire pour communiquer sur ma présence Congrès ?  
Oui vous avez accès à différents formats de bannières afin de communiquer auprès de vos clients et prospects [en cliquant ici](#).*